

Accueillir ceux qui dérangent

Sous la direction de Gilles Ferréol

Revue de l'Institut de sociologie
de l'Université libre de Bruxelles 2018 / Vol. 88

Directeur de la revue : Daniel Vander Gucht

Comité de rédaction : Fabrizio Cantelli, Alain Eraly, Jean-Louis Genard, Dirk Jacobs, Firouzeh Nahavandi, Pierre Lannoy, Pierre Petit, Philippe Vienne, Nathalie Zaccai Reyners (Université libre de Bruxelles), André Ducret (Université de Genève), Franco Ferrarotti (Université La Sapienza de Rome), Gilles Ferréol (Université de Franche-Comté), Louis Jacob (Université du Québec à Montréal)

Comité de lecture : Patrick Baert (Université de Cambridge), Alain Bourdin (Université de Paris VIII), Jean-Michel Chaumont (Université catholique de Louvain), Jean-Marc Ferry (Université libre de Bruxelles), Laurent Fleury (Université Paris Diderot - Paris VII), Florent Gaudez (Université de Grenoble Alpes), Corinne Gobin (Université libre de Bruxelles), Claude Javeau (Université libre de Bruxelles), Jean-Marc Larouche (Université du Québec à Montréal), Michel Meyer (Université libre de Bruxelles), Jean-Paul Payet (Université de Genève), Bruno Péquignot (Université Sorbonne nouvelle Paris III), André Petitat (Université de Lausanne), Freddy Raphaël (Université de Strasbourg), Margarita Sanchez-Mazas (Université de Genève), Marc-Henry Soulet (Université de Fribourg), Anne Van Haecht (Université libre de Bruxelles), Didier Vrancken (Université de Liège)

Correspondance, vente et abonnements :

Anne Bivert

Secrétaire de rédaction de la *Revue de l'Institut de Sociologie*

Avenue Jeanne 44 (CP 124)

B-1050 Bruxelles

Téléphone : + 32 2 650 34 37

Fax : + 32 2 650 35 21

Courriel : ris@ulb.ac.be

Site web : <http://is.ulb.ac.be/index.php?page=presentation-revues>

Abonnement annuel : 30 € + frais de port.

Vente des anciens numéros : 15 € numéro simple / 25 € numéro double / 35 € numéro quadruple + frais de port.

Revue publiée avec le concours du Fonds de la recherche scientifique - FNRS

Distribution en librairie : La Lettre volée via Exhibitions International et Les Belles lettres

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

© 2020 Revue de l'Institut de sociologie

ISSN 0771-6796

ISBN 978-2-87317-557-3

Dépôt légal : Bibliothèque royale de Belgique D/2020/5636/3

Conception graphique : Casiers/Fieuchs

Image de couverture : Natalia de Mello

Accueillir ceux qui dérangent

Sous la direction de Gilles Ferréol

Revue de l'Institut de sociologie

de l'Université libre de Bruxelles **2018** / Vol. 88

Sommaire

- 7 Introduction
Gilles Ferréol
- 13 Indicible et transparence de soi dans l'expérience du cancer
François Vedelago
- 29 Les inégalités d'accès aux établissements pour personnes âgées dépendantes
Patrick Legros
- 45 Le traitement de la délinquance des jeunes
Pour une approche processuelle et plurielle de la prise en charge
Jean Sanzane
- 63 La validation des acquis de l'expérience à l'Université :
une entreprise partagée de réconciliation ?
Jean-Yves Causer
- 77 Des conflits violents entre des agriculteurs et des éleveurs africains :
de l'(in)hospitalité de et pour ce(ux) qui dérange(nt)
Abdoul Karim Komi
- 99 Du rejet des exilés à l'accueil saïdien
Structures marchandes de l'échange et construction sociale de l'accueil
Salim Chena
- 113 Entre accueil et mise à distance
Le cas des petites villes
Jean-Luc Roques

Introduction

Gilles Ferréol

Université de Bourgogne Franche-Comté

Les textes qui composent ce numéro se focalisent sur la thématique : « Accueillir ceux qui dérangent. » Celle-ci s'inscrit au carrefour de différents champs d'investigation ayant trait aux rapports entre norme et déviance, intégration et exclusion, insertion et désaffiliation avec, en toile de fond, la question de l'intervention sociale ou du vivre ensemble. Les publics concernés – ceux qui dérogent, sont en porte-à-faux ou qui ne correspondent pas à ce qui est attendu, souhaitable ou désirable – sont nombreux et diversifiés. Le spectre des positionnements est ici des plus vastes : de la crainte à la sollicitude, de l'acrimonie au cosmopolitisme, de la victimisation à la reconnaissance. Les dispositifs mis en œuvre peuvent, de même, afficher plusieurs finalités et prendre appui sur des logiques ou des stratégies ayant fait leurs preuves ou plus novatrices. Afin de mieux saisir les principaux enjeux qui leur sont associés, des éclairages de terrain sont proposés, évoquant la maladie ou la dépendance, la délinquance ou le décrochage, les conflits intergroupes ou le sort des exilés et des nouveaux arrivants.

La première étude de cas met en lumière l'expérience du cancer. Les relations entre les patients qui en sont atteints et leur entourage s'en trouvent bouleversées. Cet événement traumatique, précise François Vedelago, constitue une « épreuve très spécifique, génératrice de souffrance morale, de peine et de profonde tristesse ». Le choc émotionnel qui en découle est « innommable », laisse « sans voix » et « entraîne une inscription mémorielle indélébile qui revient perpétuellement et spontanément à l'esprit ». En croisant les registres de l'*indicible* et de la *transparence de soi*, il est alors possible de faire ressortir des situations types auxquelles le sujet est confronté avant de songer à se reconstruire ou à s'objectiver : déni, repli, indifférence, frustration, plus rarement empathie ou travail d'écriture. Malgré les progrès enregistrés dans les traitements prodigués (les taux de survie à cinq, dix ou quinze ans progressent régulièrement), il convient de souligner que les représentations n'évoluent guère et que les connotations restent majoritairement négatives ou anxiogènes.

Patrick Legros, de son côté, met l'accent sur les inégalités d'accès aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. À niveau de santé équivalent, les décisions d'admission fluctuent en fonction non seulement de la localisation, du coût financier ou de la qualité des prestations mais également des critères retenus, dont certains – « insidieusement discriminatoires » – privilégient,

en particulier dans le secteur privé en quête d'aides ou de subventions, les taux d'occupation les plus élevés et les plus durables possibles, l'objectif de rentabilité financière s'opérant au détriment des plus fragiles ou des plus vulnérables.

La contribution de Jean Sanzane, dans une perspective configurationnelle chère à Norbert Elias, prolonge la réflexion et, sous le prisme de l'« acteur pluriel », s'intéresse aux pratiques de prise en charge de mineurs sous main de justice dans des centres de placements pénaux. Celles-ci, dans leur version initiale, prônaient « le renforcement de ce qui fait société en déclinant des projets de restauration sur la base de systèmes de socialisation établis » dans une optique avant tout éducative et préventive où l'on doit « éviter de stigmatiser et de culpabiliser davantage en ressassant le passé ». Il importe, de nos jours, de changer de paradigme et d'être « attentif à la singularité de chacun et à la multiplicité des variables susceptibles d'influer sur les processus de déconsidération et de reconditionnement ».

On retrouve, dans l'exposé de Jean-Yves Causer, une préoccupation similaire, la validation des acquis de l'expérience pouvant être perçue comme « le vecteur et le produit d'une suite de transactions » favorisant une « possible émancipation » et donnant lieu « à des confirmations ou à des bifurcations, à des continuités ou à des ruptures ». Le domaine de la formation pour adultes, est-il observé, « fait entrer, dans les murs de l'Université, une population qui nous interpelle du simple fait de sa présence mais, sans doute plus encore, en raison des interrogations qu'elle pose » en termes de pédagogie (celle du « coude à coude » se substituant à l'habituel « face à face »), d'identité professionnelle ou d'enrichissement cognitif.

Pour Abdoul Karim Komi, la dimension conflictuelle occupe une place centrale, plus spécialement en Afrique où, depuis plus d'une décennie, les antagonismes entre agriculteurs et éleveurs ou entre pasteurs nomades et communautés sédentaires sont fréquents, rompant ainsi avec une longue tradition d'hospitalité. Les rivalités idéologiques et les luttes pour le leadership entre politiciens et chefs coutumiers pèsent tout autant, de sorte que « la complémentarité, la symbiose ou la concertation sont remplacées par la compétition, la violence ou la défiance », l'État se révélant défaillant pour ce qui est de l'insécurité, des changements climatiques ou de la prévention et de la gestion des affrontements.

Analysant les conditions de vie des exilés subsahariens en Algérie, Salim Chena s'interroge, quant à lui, sur « les us et coutumes de l'altérité » et, dans le droit fil des écrits d'Edward Saïd, sur les mécanismes de catégorisation ou d'étiquetage, notamment dans les médias ou les discours publics où les figures du « clandestin », porteur ou annonciateur de menaces, et du « réfugié », dans un contexte de terrorisme ou de révoltes arabes, demeurent étroitement imbriquées. La tolérance, dans les politiques migratoires actuellement menées, est en réalité très sélective,

« sous contrôle » et « sous conditions », couplée à des motivations qualifiées d'« utilitaristes », tributaires de « circuits de marchandisation ».

La dernière communication, sous la plume de Jean-Luc Roques, traite des réactions suscitées par l'arrivée de nouveaux résidents dans de petites villes. Là aussi, les notables locaux oscillent entre, d'une part, ouverture et besoin de revitalisation et, de l'autre, tensions et mise à distance eu égard aux risques de déstabilisation et à la volonté de conserver le pouvoir.

Accueillir et accompagner autrement ceux qui n'entrent pas dans des cases standardisées présuppose, on l'aura compris, une posture d'écoute à même de saisir ce qui est ressenti et ce qui a quelquefois du mal à s'extérioriser. Une phase d'apprivoisement, gage de respect réciproque, est requise afin de mieux se connaître et de répondre efficacement aux urgences telles qu'elles se manifestent au quotidien. Cela nécessite un certain nombre de dispositions, dont celle touchant au *tact*. Celui-ci, rappelle David Heyd, est une « vertu interstitielle, typiquement sociale ou interpersonnelle » et « sa valeur ne réside pas uniquement dans le fait de faciliter les relations interindividuelles »¹. Sont mis en exergue le sens de l'« à propos » et l'« adresse ». Le premier renvoie à l'idée « d'un geste adéquat ou d'une parole juste » ; la seconde révèle une « capacité à discerner », un « art des distinctions et des individualisations »². Cette approche est en phase avec une exigence de co-construction mettant en avant une production combinée, conjointe, conjuguant des rationalités limitées et contingentes.

Trois grands principes peuvent être mobilisés. Le premier, celui de « proximité », consiste à « aller au plus près de la personne, d'être à ses côtés, en soutien, pour qu'elle sache qu'elle pourra compter sur des professionnels dans les moments les plus difficiles ou les plus dramatiques, sans qu'il y ait confusion ou recouvrement »³. Le « non-jugement » est tout aussi crucial et doit s'appliquer avec discernement : « Il est nécessaire pour battre en brèche toute posture ou attitude se raidissant dans un moralisme abstrait et inefficace » mais « il ne doit cependant pas devenir un dogme⁴ ». Le dernier élément est celui de la reconnaissance des « savoirs expérientiels », même si la revendication : « Jamais rien sur nous sans nous » est encore loin d'être très audible.

La logique sous-jacente est celle du « faire avec ». Ces instants de partage, dans une relation hiérarchique moins prégnante, peuvent faire émerger d'autres formes d'échanges. On passe alors du rôle de « prescripteur » à celui de « passeur » ou de « facilitateur » en s'adaptant aux caractéristiques de chacun⁵.

Le développement du pouvoir d'agir et le recours à des entretiens motivationnels apportent leur pierre à l'édifice. « Rencontrer l'autre comme il l'entend, être